

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 17 mars 2026

Illuminations solidaires à Neuchâtel, au Locle et à La Chaux-de-Fonds

Les communes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds se mobilisent au printemps 2026 pour mettre en lumière trois causes majeures de santé et d'inclusion. À travers des illuminations symboliques de leurs bâtiments publics, elles souhaitent sensibiliser la population à la trisomie 21, à l'endométriase et à l'autisme, tout en affirmant leur engagement en faveur d'une société plus inclusive.

Au printemps 2026, plusieurs bâtiments officiels du canton de Neuchâtel s'illumineront successivement pour sensibiliser la population à trois causes majeures de santé publique et d'inclusion. Les Hôtels de Ville de Neuchâtel et du Locle, ainsi que le couvert de la gare de La Chaux-de-Fonds seront illuminés en plusieurs couleurs, marquant la mobilisation conjointe des trois villes du canton à la trisomie 21, à l'endométriase et à l'autisme.

Trois dates pour sensibiliser

Le 21 mars 2026, à l'occasion de la Journée mondiale de la **trisomie 21**, les bâtiments communaux seront illuminés en bleu et en jaune, à l'initiative de l'association ART21. Cette action vise à manifester un soutien concret aux personnes concernées ainsi qu'à leurs familles, tout en rappelant l'importance de favoriser l'inclusion dans tous les domaines de la vie sociale, scolaire et professionnelle. Par ce geste visible dans l'espace public, les autorités communales entendent contribuer à une sensibilisation positive et durable.

Le 28 mars 2026, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre l'**endométriase**, ces mêmes bâtiments seront éclairés en jaune. Cette initiative intervient alors que l'association S-Endo marque ses dix années d'engagement en Suisse en faveur des femmes atteintes d'endométriase. Cette maladie, qui touche environ une femme sur dix, demeure

encore insuffisamment connue bien qu'elle puisse être particulièrement douloureuse et entraîner d'importantes limitations au quotidien. En participant à cette mobilisation, les communes concernées souhaitent contribuer à une meilleure reconnaissance de cette pathologie et soutenir les efforts de sensibilisation menés à l'échelle nationale et internationale.

Enfin, les 1er et 2 avril 2026, à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, l'Hôtel de Ville du Locle ainsi que le couvert de la gare de La Chaux-de-Fonds seront illuminés en bleu. Cette démarche s'inscrit dans le mouvement international « Light it up blue » et dans la dynamique cantonale portée depuis plusieurs années par l'association Autisme Neuchâtel. Elle vise à renforcer la visibilité de l'autisme dans l'espace public et à promouvoir une société plus inclusive et attentive à la diversité des parcours et des besoins. C'est la première fois que l'illumination a lieu deux jours de suite, marquant les 15 ans du mouvement. Les villes du canton rejoignent ainsi des sites mondialement célèbres comme l'opéra de Sydney, le Christ Rédempteur de Rio de Janeiro ou encore le grand Bouddha de Kobe !

Un engagement collectif et visible

Les illuminations sont assurées par Viteos, gestionnaire de réseau de distribution des trois communes. Aucune émission supplémentaire de lumière ni augmentation d'énergie ne sera nécessaire pour ces opérations.

À travers ces illuminations successives, les communes participantes réaffirment leur volonté de soutenir des actions de sensibilisation porteuses de cohésion sociale. Par ces gestes symboliques, elles entendent contribuer à ouvrir le dialogue, à encourager la compréhension et à affirmer leur engagement en faveur d'une société respectueuse et inclusive.

Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, Ville de Neuchâtel, 032 717 77 15/39

Service de la communication, Ville de La Chaux-de-Fonds, +41 32 967 62 07

Service de la communication, Ville du Locle, +41 32 933 84 59/80